



Déplacement d'un poteau électrique EDF

Par **Louloute93**, le **11/05/2021** à **04:48**

Bonjour,rnrnNous allons acheter un terrain, et au milieu de l'entrée pour accéder au terrain il y a un poteau électrique... En vrai il y a 3 poteaux au bout à l'entrée. 2 aux extrémité du terrain (1 gros poteau en béton d'EDF, et l'autre extrémité un poteau de la mairie pour indication d'une direction) ces 2 derniers ne sont en aucun cas gênant, et un en plein milieu qui est un poteau reliant le réseau électrique qui se trouve en plein milieu de l'entrée... Et vu que nous allons construire et au lieu de demander une servitude au voisin (vu qu'il y a une entrée existante), quels recours avons nous ? A qui faire la demande ? Est ce à notre charge svp ?rnrnMerci pour vos futures réponses.

Par **jodelariege**, le **11/05/2021** à **10:45**

bonjourrnrnil y a pas mal de cas similaires au votre sur internet par exemple ici:rnrn<https://droit-finances.commentcamarche.com/forum/affich-7943122-poteau-electrique-a-deplacer>rnrnmais si vous tapez "déplacer un poteau électrique " vous aurez plein d'autres discussions à ce sujet.....

Par **amajuris**, le **11/05/2021** à **18:44**

Bonjour,rnrnIl serait plus simple que vous demandiez à votre vendeur de faire supprimer ce poteau car ce ne sera pas facile, long et sans doute à vos frais,rnrnSalutations

Par **Visiteur**, le **11/05/2021** à **23:06**

Bonsoir
Comme jodelariege, je vous conseille de lire les discussions et exposés.
Celui-ci par exemple.
<https://www.systemed.fr/normes-droit-regles/faire-deplacer-ligne-electrique-ou-branchement-gaz-naturel,4328-amp.html>